



ECONOMIE

Le taux de croissance nationale estimé à 5,4% en 2024



Les membres du Comité national économique et financier DR

Le Comité national économique et financier a tenu une session, le 15 mars, à Brazzaville à l'issue de laquelle il a projeté le taux de croissance du produit intérieur brut national à 5,7% en 2024 contre 1,9% en 2023. Réuni au siège de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, le comité estime que cette hausse de croissance est tributaire des investissements réalisés dans le domaine pétrolier, de la bonne exécution du programme de coopération économique conclu entre la République du Congo et le Fonds monétaire international et des activités du secteur hors pétrole.

Page 4

ŒUVRES SOCIALES

La BDEAC s'investit dans les actions de charité



Les femmes de la BDEAC et les orphelins de la «Maison des enfants de la paix»

Tenant compte du plan stratégique Azobe 2023-2027 de la Banque qui accorde une place de choix à la gent féminine, les femmes de la BDEAC regroupées au sein d'une association dénommée « Minzoto ya BDEAC », en français « Etoiles de la BDEAC » ont décidé de s'investir dans les œuvres sociales. Selon Marie Delphine Lemanga, directrice des Finances et présidente de ladite association, leur organisation se propose de mettre en place un plan d'action cohérent définissant les différentes opérations qui seront menées au profit des couches vulnérables.

Page 6

SANTÉ

Des initiatives pour assainir le secteur privé

Au cours d'un point de presse conjointement animé par l'Ordre national des médecins, l'Alliance du secteur privé de la santé et la police administrative, l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bilekot, a annoncé une série d'opérations visant à ramener de l'ordre au sein des structures sanitaires privées illégales. « Après la sensibilisation et la vulgarisation de la réglementation, les sanctions vont s'en suivre allant des amendes jusqu'à la fermeture conformément aux textes en vigueur », a-t-il déclaré avant d'évoquer la mise en place, cette année, d'un système de veille et d'alerte.

Page 6



Les structures de santé illégales seront ramenées à l'ordre

JEUX AFRICAINS D'ACCRA

Le Congo affrontera l'Ouganda en demi-finales

Les Diables rouges des moins de vingt ans vont affronter, ce 19 mars, à Accra au Ghana, les juniors ougandais en demi-finales du tournoi de

football des 13^{es} Jeux africains. Cette rencontre permettra aux Congolais d'écrire une nouvelle page de l'histoire de leur football, tant ils visent la

finale que le Congo n'a plus jouée depuis sa victoire à Brazzaville en 1965 lors des premiers africains.

Page 14

Éditorial

Le chaud et le froid

Page 2

ÉDITORIAL

Le chaud et le froid

La météo est plutôt élevée ces derniers temps à Brazzaville et dans d'autres localités du Congo. Le climat social suit la même courbe mais avec heureusement de clémentes intermittences induites par la volonté de dialogue des parties concernées.

Le 4 mars, dénonçant des mesures gouvernementales « trop contraignantes » pour leur secteur d'activité, les syndicats des transporteurs en commun avertissaient le Premier ministre par lettre officielle d'une grève de trois jours consécutivement à leur préavis du 27 février resté sans suite selon les termes du courrier.

Invoquant le mutisme des autorités, l'intersyndicale est revenue à la charge menaçant de priver Brazzaville de transport en commun les 11-12 et 13 mars. Avant de rétro-pédaler à 48 heures de la date butoir à la suite d'une rencontre jugée fructueuse avec le gouvernement.

À en juger par les résultats obtenus, tout indique que les chauffeurs de bus, taxis, autobus et autres véhicules de transport privé et leurs employeurs devraient poursuivre leur travail comme d'habitude et la nuit tombée dormir du sommeil des « justes ». Autant dire que le dialogue est en mesure de déplacer les montagnes.

Dans ce cas précis, les seuls usagers qui n'ont aucune association pour défendre leur cause, ce sont les clients. Ils payent, en effet, très cher la négociation pour se rendre d'un point à l'autre de la ville dans une relation commerciale où, à Brazzaville surtout, comme avec le plus fort, la raison des transporteurs en commun dans la fixation du prix de la course est toujours la meilleure.

Vite que le service public du secteur reprenne son souffle !

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un nouveau projet pour accélérer le développement communautaire

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama Dian Barry, a remis, le 13 mars à Brazzaville, au ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local, Juste Désiré Mondélé, l'ébauche du Programme accéléré de développement communautaire, un nouveau projet qui vise l'amélioration des conditions de vie de la population rurale.



Le ministre Juste Désiré Mondélé entouré d'Adama Dian Barry et de Chris Mburu/Adiac

Le Programme accéléré de développement communautaire est un projet initié par le gouvernement, avec l'appui du Pnud. Conçu sur la base des besoins de la population rurale, il va s'exécuter, dans sa phase pilote, sur trois ans entre 2024 et 2026 dans tous les douze départements du Congo.

Les projets identifiés et proposés par les communautés elles-mêmes seront mis en œuvre dans plusieurs secteurs dont ceux de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de l'agriculture, notamment dans le maraîchage. « Nous sommes honorés de recevoir l'étude du Programme accéléré de développement communautaire, qui a fait l'objet d'une large

consultation communautaire. Ce programme fait avec nos collectivités au profit de notre population viendra booster la problématique de l'employabilité des jeunes, de l'autonomisation de la femme, avec pour objectif de redynamiser les collectivités locales », s'est réjoui le ministre Juste Désiré Mondélé, recevant l'ébauche du projet.

Il a précisé que le projet créé sur instructions personnelles du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été préalablement approuvé par les préfets de département et les présidents des conseils départementaux, lors de la dernière conférence des préfets et des présidents des conseils départementaux tenue récemment à Ouesso, dans le

département de la Sangha.

Le choix des projets à mettre en œuvre, a-t-il précisé, a été fait par la population locale elle-même, sur la base de ses besoins. Il permettra de booster le développement rural et d'accorder la plus-value à la communauté rurale.

Devant le coordonnateur des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, la représentante résidente du Pnud a rappelé que le projet aura un impact majeur sur la vie quotidienne « de la population rurale reculée et périurbaine, et permettra de la tirer de l'extrême pauvreté, conformément aux objectifs de développement durable ».

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

OCCUPATION ANARCHIQUE DE L'ESPACE PUBLIC

Les administrateurs maires sommés d'intensifier la répression

Après avoir été interpellé le 7 mars dernier par les sénateurs sur les tentatives de réappropriation de l'espace public par les occupants inciviques, le ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local, Juste Désiré Mondélé, a réuni, le 15 mars, les administrateurs maires d'arrondissement et les commandants de police et de gendarmerie de Brazzaville, pour les instruire de renforcer la surveillance à travers la ville.

Trois points étaient à l'ordre du jour de la réunion entre le ministre Juste Désiré Mondélé et les maires d'arrondissement. Ils ont fait, en premier, le point de l'opération de déguerpissement des occupants anarchiques de l'espace public, lancée au lendemain du sommet sur les trois bassins forestiers mondiaux. Une opération saluée par tous et dont la pérennité est toujours réclamée par les Brazzavillois. Tenant compte des préoccupations des sénateurs, le ministre a enjoint les administrateurs-maires et les commandants de gendarmerie et de police à renforcer la surveillance, de manière à maintenir durablement les artères principales de la ville capitale libres et fluides.

« Il nous a été rapporté qu'il y aurait des tentatives de réappropriation de l'espace public pourtant déjà débarrassé des marchés de fortune. Des instructions vous sont donc données de veiller à ce que ces artères ne soient plus envahies par les vendeurs illégaux », a instruit Juste Désiré Mondélé. Les discussions avec ses administrés ont tourné aussi au-



Juste Désiré Mondélé s'entretenant avec les administrateurs-maires et les commandants de police et de gendarmerie/Adiac

« Il nous a été rapporté qu'il y aurait des tentatives de réappropriation de l'espace public pourtant déjà débarrassé des marchés de fortune. Des instructions vous sont donc données de veiller à ce que ces artères ne soient plus envahies par les vendeurs illégaux »

tour des marchés de fortune créés dans les rues et avenues çà et là mais dont des inciviques collectent des taxes à la place de la mairie. Un comportement que le ministre estime blâmable du fait qu'il favorise l'évasion des recettes municipales dont le Conseil départemental et municipal a besoin pour bien fonctionner. « Le 7 mars dernier, le Sénat avait interpellé le gouvernement sur la gestion des marchés domaniaux. Il nous avait été signalé des pratiques de collecte illicite des recettes municipales au niveau des marchés domaniaux par des personnes non habilitées, occasionnant ainsi l'évasion des recettes municipales », a renchéri Juste Désiré Mondélé. L'initiative saluée par l'ensemble des administrateurs-maires, parmi lesquels celui du deuxième arrondissement, Bacongo, Bernard Bantantou, qui a confié à la presse que le ministre les a assurés que des moyens financiers conséquents leur seront octroyés incessamment pour assainir leurs entités administratives respectives.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Sortie de crise au Sénégal

Dimanche 24 mars, les Sénégalais se rendront aux urnes pour choisir le successeur du président Macky Sall. Arrivé à la fin de son second mandat, le chef de l'Etat sortant ne pouvait prétendre à se représenter pour des raisons constitutionnelles quand bien même il estimait que les amendements apportés entre-temps à la loi fondamentale de son pays ne l'en empêchaient pas.

Pendant plusieurs mois, le débat politique autour de ce scrutin a menacé la stabilité de ce pays d'Afrique de l'Ouest cité pour sa résilience en matière d'alternance démocratique au sommet de l'Etat. Souvent des heurts entre manifestants et forces de l'ordre se sont soldés par des pertes en vies humaines et des destructions de biens mais à la fin l'apaisement a toujours pris le

dessus. Ce fut encore le cas récemment.

Alors que l'on s'approchait de l'élection présidentielle prévue pour le 25 février, à la surprise de ses compatriotes, le président Macky Sall avait décidé de son report sine die le 2 février, justifiant que le pays sombrerait dans le désordre si le scrutin était maintenu à cette date. Le tollé suscité par cette sortie du chef de l'Etat a été à la mesure de la désapprobation quasi générale de l'opposition, de la société civile et de certains de ses proches. Dans la sous-région Ouest-africaine, les soutiens à ce revirement n'ont pas été unanimes.

Une chose est certaine, le président a compris l'impasse dans laquelle il se trouvait et a tenté de jouer sur les mécanismes po-

litiques pour en sortir. En premier lieu, l'Assemblée nationale a entériné sa décision, mais le Conseil constitutionnel a rejeté le report de l'élection à la fin de l'année comme préconisé par les parlementaires. Le dialogue politique qu'il a réuni pour deux jours, les 26 et 27 février, a confirmé le cul-de-sac. La sagesse l'a incité à abandonner tout bras de fer préjudiciable à l'unité de son pays car repousser l'élection n'était pas une bonne solution.

C'est ainsi que la vingtaine de candidats officiels, parmi lesquels Amadou Ba, choisi par le chef de l'Etat, et Bassirou Diomaye Faye, proche de l'opposant Ousmane Sonko, après qui cette agitation politico-judiciaire était en œuvre, sollicitera les suffrages des concitoyens dimanche prochain. Il aura fallu passer en quelque sorte par

mille et un obstacles pour éviter que la mécanique électorale sénégalaise ne se grippe gravement. Au moins l'essentiel est sauf. La campagne électorale est en cours, preuve que la crise est passée.

Le 2 avril, après deux mandats de six années chacun à la tête de son pays (2012-2019-2024), Macky Sall attendra de passer le témoin à celle ou celui à qui les électeurs confieront leurs destinées pour les cinq prochains printemps. Il faudra à cette dernière ou ce dernier, pour réussir, rassembler le peuple du Sénégal autour de l'engagement qui compte le plus quel que soit le volume des suffrages récoltés : apporter des réponses à ses aspirations à la prospérité pour vivre mieux. Car gagner une élection n'a jamais été une fin en soi.

Gankama N'Siah

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le taux de croissance du Congo projeté à 5,7% en 2024

La croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel du pays pourrait atteindre 5,7% cette année, contre 1,9% en 2023. Cette amélioration de la croissance, selon la Banque centrale, est portée par la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier observée depuis le quatrième trimestre 2023.

La hausse du taux de croissance à 5,7% est tirée, outre la dynamique du secteur pétrolier, par les activités dans le secteur hors pétrole et la mise en œuvre satisfaisante du programme conclu avec le Fonds monétaire international. La pression inflationniste subsiste en dépit des mesures mises en place par les autorités pour contrer la flambée des prix. L'inflation s'établirait à 4%, cette année, en baisse par rapport à un an plus tôt (4,3%) et 2022 (3%).

Le Comité national économique et financier (Cnef) du Congo, qui a tenu sa première session ordinaire de l'année, le 15 mars, à Brazzaville, a noté une hausse de 11,1% de l'encours des crédits brut à l'économie à 1635,5 milliards de francs CFA et des créances en souffrance de 1,4% à 256,1 milliards de francs CFA.



Les membres du Cnef à l'ouverture des travaux DR

L'encours du Trésor public congolais sur le marché communautaire a atteint 2272,7 milliards de francs CFA, en forte hausse de 63,1%. Les membres du Cnef ont encouragé le gouvernement congolais à mettre en œuvre les recommandations formulées pour

limiter le risque d'effet d'éviction, après l'examen du rapport d'étude sur l'impact du marché des valeurs du Trésor sur les crédits au secteur privé. « En outre, il a pris connaissance de l'évolution des transferts internationaux du Congo, qui a présenté un solde net

positif de quatre-vingt-un milliards de francs CFA en 2023 », a indiqué la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Sur le plan sous-régional, la situation des économies reste fragile avec un taux de croissance du PIB réel qui ressortirait à 3,6% en

2024, contre 2% en 2023 et 2,9% en 2022. Le nouveau gouvernement de la BEAC, avec à sa tête le gouverneur Yvon Sana Bangui, va avoir du pain sur la planche pour contribuer à baisser les fortes tensions inflationnistes en perspective.

Fiacre Kombo

PROJET « IGNIÉ 2021-2046 »

L'étude d'impact environnemental bientôt finalisée

Tinda energy renouvelable, structure pilote du projet « Ignié 2021-2046 », a organisé les 13 et 14 mars à Kinkala et Ignié, dans le département du Pool, les dernières rencontres avec les parties prenantes de ces localités en vue d'assembler les différents avis qui contribueront à finaliser l'élaboration de l'étude d'impact environnemental et social dudit projet.

La rencontre tenue le 13 mars à la préfecture de Kinkala regroupait notamment les directeurs départementaux du Pool et celle du 14 mars, à Ignié, comptait les autorités déconcentrées, les chefs de village et chefs de quartier de cette sous-préfecture. Ces deux séances de travail avaient pour but la restitution des conclusions provisoires de l'étude d'impact environnemental et social du projet « Ignié 2021-2046 », afin de recueillir les dernières opinions et préoccupations de toutes les parties prenantes.

« Durant nos échanges, nous avons présenté le travail déjà fait et recueilli plusieurs préoccupations qui doivent maintenant être intégrées dans le Plan de gestion environnementale et sociale qui est la dernière étape pour finaliser le rapport d'étude qui fera l'objet d'une validation par la direction générale de l'environnement », a déclara-



Les représentants de la société Tinda energy renouvelable et les autorités d'Ignié à l'issue d'une séance de travail DR

Une vision de respect écologique avec pour objectifs, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la valorisation des déchets ménagers.

ré Yannick Jutta, président directeur général de la société Tinda energy renouvelable.

A en croire ses propos, à l'issue de cette validation, il sera enfin délivré un certificat de conformité environnemental à la société Tinda energy renouvelable qui pourra en faire usage non seulement pour finaliser toutes les démarches administratives et bancaires, mais aussi avoir une feuille de route pour la gestion du projet au cours des trois phases qui sont l'aménagement et la construction ; l'exploitation du projet et au bout de 30 ans, la réhabilitation du site perturbé.

Le projet « Ignié 2021-2046 » est un projet d'électrification hybride et extensible via le solaire et la biomasse qui s'inscrit dans une vision de respect écologique avec pour objectifs, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la valorisation des déchets ménagers.

Merveille Jessica Atipo

GESTION DES FONDS DES GÉNÉRATIONS FUTURES

La société civile sollicite l'appui à sa plainte contre X

La coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers au Congo a rendu publics deux numéros de téléphone et un lien leetchi, le 15 mars à Brazzaville, afin de lancer la levée des fonds pour l'appui à la plainte contre X avec constitution de partie civile pour « détournement et pillage présumés de 14 000 milliards de francs CFA réservés aux générations futures ».

La plainte contre X a été initiée dans le cadre du contrôle citoyen de l'action publique que doit exercer la société civile. En lançant la levée de fonds, la coalition citoyenne recherche au moins la somme de vingt millions FCFA pour faire face aux différentes charges d'assistance juridique. Six avocats dont deux Congolais et quatre Français pourront se constituer partie civile pour ce dossier.

En juillet 2023, cette coalition avait déposé une plainte devant le doyen des juges d'instruction près le Tribunal de grande instance de Brazzaville ; une plainte contre X avec constitution de partie civile pour « détournement et pillage présumés de 14 000 milliards de F CFA réservés aux géné-



Des membres de la coalition Adiac

érations futures ».

Outre ce dossier, la coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers au Congo compte mener plusieurs autres

actions, notamment pour le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement et l'argent gardé par certaines autorités dans les paradis fiscaux.

« C'est ainsi que la coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers lance un appel à toute personne soucieuse de la bonne ges-

tion de la chose publique et éprise des valeurs républicaines de bien vouloir appuyer cette action en apportant ses contributions afin d'atteindre les objectifs visés par la dite plainte. A cet effet, deux numéros de téléphone sont disponibles pour effectuer des dépôts : +242 06 830 05 98 et +242 055 11 72 40 », a indiqué Nina Cynthia Kiyindou Yombo, membre de cette coalition.

Précisons que la coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers au Congo est une plateforme de la société civile qui regroupe une dizaine d'organisations de droits humains et de développement démocratique ainsi que des personnalités congolaises indignées.

Fortuné Ibara

« Détournement et pillage présumés de 14 000 milliards de F CFA réservés aux générations futures »

MOIS DE MARS

Les femmes de Tchikapika incitées à la créativité

Le député de la circonscription électorale unique de Tchikapika, Dorel Eyobélé, qui a échangé avec les femmes de cette sous-préfecture du département de la Cuvette sur les questions liées au genre, du 7 au 14 mars, les a invitées à jouer véritablement leur partition dans le développement socio-économique de la contrée.

Placée sur le thème « La place de la femme dans le développement de Tchikapika », la série de rencontres s'inscrivait dans le cadre de la célébration du mois de mars, dédié à la défense des droits des femmes. Des villages Oyo-Akondo, Ombela, Ingondo, Illanga, Mouembé, Bombokouta, Litombi, Eboungou, Elondji et Lipounou avant de se poursuivre aux villages Obele, Obessi, Tongo, Makongo, Boyoko, Bene, Essassaka, Engouete, Ngania, Bokombo, Tsono, Bomio, Itombo, Ekongo, Ehot, Obouya, Mokonda, Bokouélé à Tchikapika-centre, ces retrouvailles ont été une occasion de réfléchir et de regarder comment avancer le débat sur le genre, surtout l'autonomisation des femmes.

« Nous pensons que la femme est l'actrice du développement et fait la fierté de Tchikapika à travers son ingéniosité. C'est ainsi que nous l'exhortons à mettre en exergue et de faire découvrir ses talents, ses savoirs, son savoir-faire et sa dextérité souvent méconnus par le grand public. L'agriculture, par exemple, se présente

comme l'un des maillons sûrs de la diversification de l'économie. C'est dans ce sens que nous voulons inciter les femmes de Tchikapika à la créativité et au professionnalisme dans l'exercice de leur métier », a expliqué le député Dorel Eyobélé.

Il a, par ailleurs, encouragé les femmes de sa circonscription à se formaliser et à se structurer en groupements d'intérêt économique ou en coopératives pour une meilleure mutualisation des diverses ressources mobilisées dans un plan commun d'animation économique et de promotion favorisant le plein épanouissement. A l'issue des échanges qu'il qualifie de fructueux, le député de Tchikapika a offert plus de 2000 pagnes d'étoffe aux femmes de tous les villages du district pour leur témoigner son attachement et son affection.

S'exprimant après avoir reçu son pagne, une habitante du village Tongo a salué le geste de son député en ces termes : « C'est un grand plaisir, nous avons reçu des pagnes et on ne s'y attendait pas. Au regard des entretiens que nous



Le député Dorel Eyobélé sensibilisant les femmes/DR

avons eus avec notre élu, je pense que nous devons travailler davantage, fournir plus d'efforts pour développer l'agriculture ici à Tchikapika, produire et écouler nos produits. »

A la fin de sa ronde, Dorel Eyobélé a traduit ses sincères remerciements à la Fondation

Julia-Nicole-Bouya pour son soutien et son accompagnement multiforme dans la réalisation de cette activité. Il s'agit, d'après lui, d'un énième acte de solidarité et de partage de cette organisation non gouvernementale tel que prôné par le président de la République.

Notons que la Journée interna-

tionale des droits des femmes a été célébrée cette année sur le thème international « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ». Au plan national, le thème retenu a été « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes ».

Parfait Wilfried Douniama

ŒUVRES SOCIALES

Les femmes de la BDEAC de tout cœur avec des orphelins

Les femmes de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) ont apporté, le 14 mars, une assistance aux orphelins de la maison communautaire de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville. Cette action se situe dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars de chaque année.

Le choix porté sur l'orphelinat « Maison des enfants de la paix » se justifie, pour les 42 femmes de l'institution sous-régionale de financement du développement qui compte 135 agents, par sa précarité, mais aussi par leur cœur charitable en tant que mères et l'élan de solidarité exprimé au profit des démunis.

« La femme de la BDEAC se veut une alliée engagée et dévouée, une main tendue vers ceux qui en ont le plus besoin, une voix forte pour défendre les droits et la dignité de chaque enfant », a indiqué Estelle Lendoye lors de la remise du don.

Cette donation composée, entre autres, de vivres, d'ustensiles de cuisine et de biens de première nécessité marque, selon elle, le début de l'engagement de ces femmes qui entendent investir dans les jeunes, notamment dans des orphelinats pour lutter efficacement contre la pauvreté et favoriser leur autonomisation. « ... Nous, les femmes de la BDEAC, serons là, à vos côtés, régulièrement, pour vous soutenir et vous accompagner sur le chemin de l'espoir et de la dignité », a-t-elle précisé, s'adressant aux enfants.



Les femmes de la BDEAC avec le président Dieudonné Rvou Mékou / Adiac

S'investir davantage dans les œuvres de charité

Tenant compte du plan stratégique Azobe 2023-2027 de la Banque qui accorde une place de choix à la femme, les femmes de la BDEAC regroupées au sein d'une association baptisée « Minzoto ya BDEAC », autrement dit les « Etoiles de la BDEAC », ont décidé de s'investir dans les œuvres sociales.

Une volonté qui se justifie par leur sensibilité, en tant que

mères conscientes pour apporter leur contribution aux problèmes que vit au quotidien leur entourage concernant l'éducation, la santé et bien d'autres.

Selon Marie Delphine Lemanga, directrice des Finances de cette institution financière sous-régionale et présidente de l'association, leur organisation composée d'un bureau de sept membres se propose de mettre en place un plan d'action cohérent qui sera soumis aux ins-

tances dirigeantes de la BDEAC.

« Ce plan définira les différentes actions qui seront menées au profit des couches vulnérables », a-t-elle annoncé le 15 mars lors de la célébration en différé de la Journée du 8 mars en présence du président de la BDEAC, Dieudonné Evou Mékou, qui a loué cette initiative.

En effet, évoquant le thème choisi cette année pour la Journée du 8 mars qui se trouve, d'après lui, en parfaite adéquation

avec la vision que la banque a de la femme, il a rappelé que la haute direction a toujours veillé non seulement à l'amélioration de la parité homme-femme, mais également à l'amélioration des conditions de travail des femmes. « Dans notre politique de recrutement, nous prônons la priorité des candidatures féminines afin de continuellement accroître la proportion des femmes au sein de l'effectif de la Banque. Ainsi, depuis 2022, les femmes représentent presque 50% de l'ensemble des recrutements réalisés toutes fonctions confondues », a fait savoir le président de la BDEAC.

Institution financière sous-régionale, la BDEAC promeut le développement durable des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et contribue à l'intégration économique de cette sous-région à travers le financement de projets nationaux, multinationaux et d'intégration. Elle apporte son concours aux Etats membres, aux institutions financières et opérateurs économiques dans leurs efforts de mobilisation des ressources et de financement de projets.

Guy-Gervais Kitina

GOUVERNANCE SANITAIRE

Des initiatives pour assainir le secteur privé de la santé

Dans un point de presse conjoint Ordre national des médecins, Alliance du secteur privé de la santé, police administrative, l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot, a annoncé une série d'opérations visant à ramener à l'ordre des structures sanitaires illégales.

« En s'appuyant sur les textes en vigueur, après les périodes de sensibilisation et de vulgarisation de la réglementation, les sanctions s'en suivront allant des amendes jusqu'à la fermeture », a déclaré l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot, évoquant la mise en place, cette année, d'un système de veille et d'alerte. Selon lui, il y a en effet les structures de santé qui sont en règle et doivent améliorer davantage l'offre des soins tandis que d'autres exercent de façon illégale mettant en danger la santé d'autrui.

Pour sa part, le président de l'Ordre national des médecins du Congo, le Pr Alain Mouanga, est revenu sur l'exercice de la profession médicale qui se fait dans des conditions particulières.

« Un médecin n'est pas un commerçant. C'est plutôt celui qui a un diplôme de médecine, qui a prêté serment, qui est inscrit dans l'Ordre national des médecins et est autorisé à exercer », a-t-il expliqué. Une manière de dénoncer ceux qui usurpent le titre, qui ne tiennent pas compte des règles morales, de l'éthique et de la déontologie.

A dire, toutes les parties reconnaissent que le secteur privé de la santé joue un rôle important en matière d'offre de soins même si certains acteurs dudit secteur ne sont pas en règle. Ainsi, le président de l'Alliance du secteur privé de la santé, Jean Daniel Ovaga, a rappelé que le privé dispose de beaucoup d'atouts mais est victime des préjugés. « Le secteur privé contribue à plus de 50%



Les structures de santé illégales seront ramenées à l'ordre / Adiac

d'offre de soins. Nous allons donc faire plus d'efforts pour que ceux qui sont dans l'informel basculent dans le formel », a-t-il fait savoir.

Pour la bonne marche des

leviers privé et public sur lesquels repose la politique nationale de santé, l'inspection générale de la santé, la police administrative, l'Ordre national des médecins ainsi que

l'Alliance du secteur privé de la santé vont devoir travailler main dans la main afin d'assainir le secteur pour le bien-être sanitaire de la population.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le député Hydevert Mouagni convoqué par la CID

La Centrale d'intelligence et de documentation (CID), ex-Direction générale de la surveillance du territoire, a convoqué le député de la première circonscription électorale de Moundali, Aimé Hydevert Mouagni, suite aux « propos assez violents » qu'il a tenus à l'encontre de certaines autorités en charge de la sécurité du pays.

Selon la première convocation signée de l'administrateur général de la CID, le général de police de 1ère classe, Philippe Obara, l'intéressé devait se présenter dans ses locaux le 14 mars en matinée. Brandissant son immunité parlementaire, le député a dépêché son avocat pour répondre

à sa première convocation. Une démarche que les services de sécurité n'ont pas admis car l'auteur des audios qui font le buzz sur les réseaux sociaux a été entendu le 15 mars par la CID avant d'être relaxé en début de soirée, selon une source.

Le président du Club



Le député Aimé Hydevert Mouagni

perspectives et réalités fustigeait, à travers une conversation téléphone, la mauvaise gestion des af-

aires publiques par le pouvoir, notamment la gabegie financière dans le pays marquée par le détournement

des deniers publics par les cadres et responsables administratifs, et le non-paiement des émoluments des parlementaires depuis quelques mois.

Aimé Hydevert Mouagni a aussi largement insisté sur l'insécurité grandissante observée ces dernières années dans les grandes villes du pays, en indexant le ministre de l'Intérieur et les services de répression qu'il estime n'être pas à la hauteur de la tâche qui leur est assignée. Des propos que le membre de la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale avait réitérés au cours d'une interview accordée à une chaîne de télévision en ligne.

Les Dépêches de Brazzaville

Le président du Club perspectives et réalités fustigeait, à travers une conversation téléphone, la mauvaise gestion des affaires publiques par le pouvoir, notamment la gabegie financière dans le pays marquée par le détournement massif des deniers publics par les cadres et responsables administratifs, et le non-paiement des émoluments des parlementaires depuis quelques mois.

EMPLOYABILITÉ

L'ACPE édifie les femmes sur les techniques de demande d'emploi

Dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale des droits des femmes, l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) a organisé, le 15 mars à Brazzaville, un atelier d'accompagnement à l'endroit des femmes demandeuses d'emplois.

Les femmes ont été motivées et outillées sur les techniques, comportements et compétences à mettre en valeur dans la recherche d'emploi. Elles ont été sensibilisées aux valeurs de l'éthique professionnelle, une manière d'augmenter leur chance d'insertion socioprofessionnelle.

A en croire la directrice de l'administration et des ressources humaines de l'ACPE, Sylvie Ossété, cette structure a pour mission non seulement d'accueillir, d'informer, d'enregistrer, de prospecter mais aussi d'accompagner et d'orienter les jeunes aux techniques de recherche d'emploi afin d'être compétitifs sur le marché du travail. « En cette année 2024, décrétée année de la jeunesse, nous allons intensifier la prospection des postes d'emploi afin de maximiser les chances d'insertion et de placement des jeunes dans les entreprises sur

toute l'étendue du territoire national », a-t-elle indiqué.

Cette agence, en effet, a enregistré de janvier à mi-mars 5 092 demandes d'emploi des jeunes âgés de 18 à 35 ans dont 3 940 hommes et 1152 femmes. A l'issue de l'enregistrement, 110 jeunes filles ont été sélectionnées afin d'être placées dans 266 entreprises prospectées à Brazzaville.

Selon l'une des panélistes, il est important de s'adapter aux circonstances de l'entreprise. Elle estime qu'il n'est pas nécessaire de douter de ses compétences, de se surestimer



Les participantes Adiac

ou de se sous-estimer pendant l'entretien d'embauche. « Lorsque vous cherchez un travail, vous devez faire des re-

cherches sur la société afin de répondre activement à ses besoins. Nous avons les capacités de faire les mêmes métiers

que les hommes, il suffit que nous nous valorisons », a affirmé la panéliste.

L'une des participantes, Prefina Mabilia, a salué l'initiative et souhaité que ce genre de rencontre se multiplie en faveur des demandeurs d'emploi. Elle s'est dite boostée par les différents exposés et a demandé que leurs dossiers soient suivis pour qu'elles trouvent finalement de l'emploi.

Rude Ngoma

« Lorsque vous cherchez un travail, vous devez faire des recherches sur la société afin de répondre activement à ses besoins. Nous avons les capacités de faire les mêmes métiers que les hommes, il suffit que nous nous valorisons »



Grande TOMBOLA

Du 4 mars au 31 mai 2024

Pour nos **40 ans** de confiance mutuelle,
gagnez de nombreux lots*



* Lots à gagner par tirage au sort.

ENVIRONNEMENT

Un permis d'exploitation à Conkouati-Douli au menu d'une audience

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a échangé, le 11 mars à Brazzaville, avec Claire Bodonyi, ambassadeur de France en République du Congo ainsi qu'avec Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne (UE), au sujet de l'aire protégée Conkouati-Douli ainsi que sur les notions de souveraineté d'un Etat dans le cadre de la protection de ses forêts.

« Nous avons évoqué un sujet délicat concernant le parc Conkouati-Douli. Un décret pris récemment nous a amenés à nous interroger sur un permis d'exploration qui avait été donné dans ce parc au milieu d'une zone réservée. L'équipe Europe et particulièrement la France, dans le cadre de la participation de l'Agence française de développement, a accompagné les engagements du Congo dans sa volonté de protéger ses forêts », a déclaré Claire Bodonyi, ambassadeur de France Congo, au sortir de l'audience.

Avec la ministre de l'En-

vironnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, les deux personnalités ont longuement échangé sur des sujets difficiles et essentiels, a-t-elle indiqué. Ces échanges vont devoir continuer puisque la solution n'a pas encore été identifiée. Que ce soit en équipe France ou en équipe Europe, nous sommes encore là pour travailler avec les partenaires congolais pour trouver des solutions assez différentes à ces problématiques, a commenté l'ambassadeur de France en République du Congo. Au cours de l'audience,



La ministre Arlette Soudan-Nonault et les deux ambassadeurs européens/Adiac

a poursuivi la diplomate française face aux journalistes, la ministre a fait une présentation sur l'ambition, la mission et l'organisation du ministère. Une présentation qui, selon elle, a mis à jour un certain nombre de manquements et de besoins de

formation, d'éducation, de structuration et de définition de stratégies.

« Nous sommes venus en tant que partenaires associés de longues dates de ce ministère absolument transversal et essentiel dans les problématiques que traverse notre pla-

nète. Il était important de pouvoir l'écouter en équipe avec l'ambassadeur de l'UE pour savoir comment nous pouvons intervenir en fonction des besoins de notre partenaire », a conclu Claire Bodonyi.

Fortuné Ibara

ARRÊT SUR IMAGE



Le stand du Congo Brazzaville au salon du tourisme de Paris

EXPLOITATION MINIÈRE EN AFRIQUE

Enjeux fiscaux, sociaux et environnementaux

Un rapport récent a scruté l'évolution de l'industrie minière en Afrique sous l'angle des enjeux fiscaux, sociaux et environnementaux.

Les points saillants issus du rapport sont :

La transition énergétique et ressources minières:

La transition énergétique, visant à réduire notre dépendance aux énergies fossiles, nécessite une augmentation significative des ressources minières. Ces ressources, également appelées minerais critiques, incluent le lithium, le cobalt, le graphite, le nickel et le cuivre.

L'Afrique abrite d'importantes ressources naturelles, dont des gisements miniers.

Cependant, seuls quelques pays du continent sont en mesure de produire une quantité significative de minerais critiques pour la transition énergétique.

Concentration géographique:

Contrairement au boom minier précédent centré sur l'Afrique de l'Ouest, le nouveau boom minier se situe principalement en Afrique centrale et australe.

Quelques exemples de pays et leurs ressources minières :

République démocratique du Congo (RDC) et Zambie pour le cuivre et le cobalt. Afrique du Sud et Zimbabwe pour le platine et le manganèse.

Madagascar et Mozambique pour le graphite, le titane et les terres rares.

Enjeux à considérer:

La course aux ressources pour la technologie des énergies propres ne doit pas négliger les impacts socio-économiques et environnementaux négatifs propres à l'industrie minière.

Ignorer ces questions pourrait compromettre les efforts pour atténuer le changement climatique et protéger la biodiversité.

Il est essentiel de tirer des leçons des erreurs du passé et de veiller à ce que l'exploitation minière profite aux pays en développement sans les appauvrir.

Pour conclure, l'industrie minière joue un rôle crucial dans la transition énergétique, mais il est impératif de la gérer de manière responsable et durable.

Noël Ndong

COOPÉRATION RDC-FRANCE

Six zones de santé de Kinshasa bientôt dotées de laboratoires

Grâce à un accord conclu entre la République démocratique du Congo (RDC) et la France dont la feuille de route a été signée en novembre 2019 entre les gouvernements des deux pays pour appuyer le système de santé de la ville province de Kinshasa, six zones vont bénéficier des laboratoires équipés.

C'est le vice-ministre de la Santé, Serge Emmanuel Holenn qui a lancé récemment les activités du projet Laboh-Kin. Dans son allocution, il a salué la volonté du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo depuis son accession à la magistrature suprême de faire de la santé de la population congolaise l'une de ses priorités. « C'est dans ce cadre qu'il a placé la santé parmi les six piliers de son engagement dans le cadre de son actuel quinquennat pour pérenniser la couverture santé universelle », a-t-il fait savoir.

A en croire le vice-ministre, ce projet vise à remédier aux principales lacunes identifiées dans les laboratoires de biologie médicale et le dispositif de surveillance épidémiologique au niveau des zones de santé périphériques de la ville province de Kinshasa qui jouent un rôle crucial en tant que points d'entrée des maladies à potentiel épidémique pouvant se propager dans toute la ville.

Notons que le projet Laboh-Kin s'articule autour de quatre objectifs spécifiques, à savoir renforcer le système de laboratoire, le système de surveillance épidémiologique, les capacités de la direction des laboratoires de santé et les filières de formation en maintenance des équipements biomédicaux.

Blandine Lusimana

AGRICULTURE

Cinq pays africains gagneraient en privilégiant les productions durables de thé

Selon l'Institut international du développement durable, cinq pays africains gagneraient à profiter de la demande croissante de thé durable. Cependant, pour saisir pleinement cette opportunité, ces pays doivent adopter des pratiques de culture conformes aux normes volontaires de durabilité et assurer les coûts liés à la certification.

Dans un contexte mondial où la demande de thé durable ne cesse d'augmenter, le Mali, le Mozambique, la République démocratique du Congo (RDC), le Malawi et l'Éthiopie se trouvent dans une position idéale pour tirer parti de cette tendance prometteuse, relève l'Institut international du développement durable (IISD) dans son rapport. Ce qui n'est pas le cas du Kenya, premier producteur de thé conventionnel en Afrique affichant en 2023 des exportations en augmentation de 31% en valeurs, ou même l'Ouganda. Pour se faire une idée de la manne que ces pays laissent filer, l'IISD souligne qu'en Turquie, les thé conventionnels sont parfois jusqu'à 625% moins chers que les alternatives plus durables. Selon l'IISD, la demande de thé écologique devrait augmenter de manière significative aux États-Unis et en Europe d'ici à 2026, avec des taux de croissance prévus respectivement à 8,4 % et 6,6 %. Autant dire que ces cinq pays africains ont une opportunité unique de capitaliser sur la demande croissante.

L'IISD cite une étude de Mordor intelligence publiée en 2020 qui estimait que la production mondiale de thé augmentera à un taux de croissance annuel composé de



Les agricultrices africaines, nourricières du continent/DR

5,7 % entre 2021 et 2026 pour répondre à la demande, la consommation ayant augmenté de 2,5% par habitant au cours de la dernière décennie, principalement en Asie de l'Est, en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'au Proche-Orient. La pandémie de covid-19 a accru la demande mondiale, le thé étant considéré comme une boisson qui renforce le système immunitaire. La demande devrait rester soutenue en raison de l'augmentation des revenus dans les pays en développement et de la diversification du marché vers les thé

biologiques et les thé de spécialité, contribuant ainsi aux revenus ruraux et à la sécurité alimentaire dans les pays producteurs.

Un potentiel de production largement inexploité

Si les cinq pays mentionnés jouent un rôle significatif dans la production de thé sur le continent, représentant 12% de la production totale de thé en Afrique en 2020, avec une récolte combinée estimée à près de 100 000 tonnes, seule une partie relativement modeste de cette production (47 300 tonnes) a été certifiée durable en

vestissant de manière appropriée dans les infrastructures, les technologies agricoles et les pratiques durables. Ils disposent de terres disponibles pour l'expansion des plantations de thé, ce qui leur confère une opportunité unique d'augmenter leur production afin de répondre à la demande croissante. De plus, ces pays ont souvent des systèmes agricoles moins industrialisés et moins intensifs en capital. Cela peut être un avantage pour la production de thé durable, car ils ont la possibilité de mettre en œuvre des pratiques agricoles durables dès le départ, plutôt que de devoir réorganiser des systèmes de production existants. Ils peuvent intégrer des méthodes respectueuses de l'environnement, telles que l'agriculture biologique, la conservation des sols et la protection de la biodiversité, ce qui répond aux exigences croissantes des consommateurs pour des produits durables.

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Malonga Christian. Je désire être appelé désormais Malonga Boyoko Christian. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

FOOTBALL

La CAF présente les progrès réalisés dans la stabilisation de la Fécofa

La stabilisation de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a été au coeur de l'échange entre le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), Veron Mosengo, et le président de la République, Félix Tshisekedi.

En séjour à Kinshasa, le secrétaire général de la CAF a été reçu par le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à qui il a fait part des progrès réalisés dans la stabilisation de la Fécofa, indique un communiqué de la CAF relayé par l'Agence congolaise de presse.

« Son Excellence, le président Tshisekedi, est un fervent supporteur de football et nous le remercions de nous avoir reçus. Nous avons discuté d'un certain nombre de sujets, notamment des progrès réalisés dans la stabilisation de la Fédération congolaise de football association et d'autres questions relatives au développement du football en République démocratique du Congo », a déclaré Veron Mosengo au sortir de l'audience.



Pour rappel, la Fécofa fonctionne avec un comité de normalisation (Conor) depuis une année, mis en

place par la Fédération internationale de football association et la CAF, avec comme principale mission

de doter cet organe technique du football congolais d'un comité exécutif issu des élections crédibles et

transparentes. Le Conor devait travailler jusqu'en novembre 2023 à l'organisation des élections du Comité exécutif. Mais la CAF avait suspendu le processus à quelques semaines du scrutin pour cause d'irrégularités. Aujourd'hui, on note des avancées vers l'aboutissement de ce processus.

Le président Tshisekedi a, de son côté, félicité la CAF, à travers son président Dr Patrice Motsepe, pour la bonne organisation de la 34e édition de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en janvier et février derniers, en Côte d'Ivoire. Il a exprimé son engagement à travailler en étroite collaboration avec les autorités sportives afin de promouvoir le développement du pays et du continent.

Martin Engimo

LINAFOOT PLAY-OFFS

Dauphin noir bat Aigles du Congo à Goma

En dernier match de la 3^e journée des play-offs de la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), l'AS Dauphin noir a battu, le 14 mars au stade de l'Unité de Goma, au Nord Kivu, le FC les Aigles du Congo de Kinshasa par 1-0.

L'unique but de la partie a été l'oeuvre de Tshiana Landu à la 60^e minute. C'est la première défaite au play-off du club coaché par le Belge Luc Eymael, ancien de V.Club, et dirigé par Vidye Tshimanga, après deux résultats d'égalité face à V.Club en première journée (un but partout) et le FC Saint-Eloi Lupopo (deux buts partout).

Pour sa part, l'AS Dauphin noir qui a eu un début mitigé avec une défaite en première journée face à Maniema Union (0-2), avant d'imposer un nul important de 0-0, en deuxième journée, face au Tout Puissant Mazembe, à Goma. La victoire sur les Aigles du Congo est d'autant importante car le club noir et or de Goma, entraîné par le Congolais Guy Lusadis (ancien joueur de Mazembe et V.Club) fait un bon classement avec 4 points, se positionnant à la 4^e place derrière V.Club (5 points).

Mazembe, doit-on rappeler, est leader avec 7 points en trois sorties, devant Maniema union (6 points).

M.E.



Le match entre Dauphin noir et Aigles du Congo

LITTÉRATURE

Des élèves en compétition sur le livre

“Les profondeurs cachées d’un cœur sans voix”

La remise des prix du concours littéraire « Le livre contre la violence en milieu scolaire », organisé par l’écrivaine Joséline Mansounga, l’institut français du Congo (IFC) et l’émission « Ça se passe à l’école », a mis aux prises, dans la salle Savornan de Brazza de l’IFC, des élèves des établissements de Brazzaville et de Kinkala. Le but étant de stimuler le goût de la lecture chez les enfants.

C’est sur le thème « Le rôle et la place du livre dans les violences faites à la jeune fille en milieu scolaire » que l’écrivaine congolaise, Joséline Mansounga dit Jojo Mansounga, et ses partenaires ont organisé le concours littéraire autour de son livre “Les profondeurs cachées d’un cœur sans voix”. Il a connu la participation de l’école américaine, de l’Université libre de Brazzaville, de l’école Saint-Augustin de Kinkala, de l’école Espoir, du complexe Camara-Laye, et de bien d’autres. En effet, si à l’école les enfants lisent, ce n’est pas suffisant, car il faut leur apprendre à avoir des éléments qui les aideraient à être des professionnels de la lecture après l’école.

Ce concours a été marqué par différents exposés des enfants à travers l’ouvrage. Ils ont prouvé à quel point ils sont capables d’aller loin, si seulement ils sont orientés, assistés. Il y a eu des critères de sélection, notamment dire ce que les enfants ont aimé ou n’ont pas aimé de l’ouvrage ainsi que la leçon à tirer de leurs exposés devant le jury et un grand public.

A l’issue de leurs prestations, le jury a rendu publics les résultats. Le premier prix a été décerné à Juliette Emvoulou, de l’école américaine du Plateau des 15 ans en classe de seconde ; le deuxième à Marcozi Exaucé Bayidikila,



Les lauréats posant avec les membres du jury et l’organisatrice/Adiac

de l’école Saint-Augustin de Kinkala en classe de première ; et le troisième à Victor Mabiala, de l’école Espoir du pays en classe de 4e. Puis trois autres élèves ont été primés sur les questions pertinentes, notamment Espoir Mondomba ; Parfaite Kokolo et Gersone Moundélé.

Jojo Mansounga s’est dite satisfaite. « Personnellement, j’ai aimé le rendu des enfants, parce qu’ils ont mis tout leur cœur. Ils ont montré à quel point le livre avait de l’impact sur leur vie et certains ont témoigné que ce genre d’événement se passe aussi autour d’eux à travers leurs amis... J’ai un regard d’admiration, d’encouragement, d’accompagnement parce que, c’est ce que j’ai-

merai faire avec les enfants. Aujourd’hui ce n’était que de l’essai, parce que nous avons une autre vision de cela », a-t-elle indiqué.

Soulignant que si pour cette activité les élèves ont concouru autour de son roman, elle aimerait que demain ils soient autour des romans des autres écrivains congolais. « Ce moment m’a tellement plu, parce que la vision que j’avais m’a été donné de plein fouet. Et cela a été pour moi un plus pour pouvoir orienter des enfants au niveau de l’école et donner quelques éléments aux professeurs pour les accompagner », a-t-elle souligné.

Enfin, Jojo Mansounga a dit qu’elle a choisi le mois de mars parce que c’est celui

dédié à la femme, à sa reconnaissance, pour qu’elle soit ce qu’elle est aujourd’hui. Durant tout ce mois de mars, avec ses partenaires, des descentes seront organisées dans différents établissements.

De quoi parle-t-on dans “Les profondeurs cachées d’un cœur sans voix” ?

Dans ce livre de 76 pages publié aux éditions Renaissance africaine, Jojo M. Mansounga dénonce le harcèlement et les violences faites à la femme. En effet, cet ouvrage regorge des faits inspirés du vécu de plusieurs victimes de harcèlement et violence sexuelle que l’auteure a côtoyées dans son champ professionnel en tant qu’assistante à Médecin d’Afrique,

dans le département de la Likouala, au Nord du pays. Car, l’une de ses missions fut d’identifier les filles et femmes violées parmi les réfugiés, les accompagner dans la prise en charge psychologique, sociale et médicale. C’est ainsi que marquée par la douleur d’autres femmes, Jojo M. Mansounga, épouse et mère de famille, a conçu une fiction pour éveiller les consciences sur les peines silencieuses qu’endurent beaucoup de femmes et de filles dans l’indifférence des cités phalocrates, libertines. Les scènes sont décrites avec beaucoup de réalisme, de manière enchaînée et épisodique comme dans une série télévisée. Jojo M. Mansounga s’est fait la voix des sans voix pour essayer de montrer ce qui est caché dans certaines maisons, familles, administrations, milieux académiques, professionnels, bref dans la société en général. Ce roman interpelle aussi chaque parent à prendre ses responsabilités, à être à l’écoute des enfants dans le dialogue permanent qui leur permettra de tout dire haut et sans crainte afin de dénoncer les violences. Née en République du Congo, Joséline Mansounga dit Jojo Mansounga est diplômée en communication, marketing et multimédias. C’est une passionnée de l’écriture.

Bruno Zéphirin Okokana

COMMUNIQUÉ

Le Secrétaire général de la Cour constitutionnelle annonce au public la réouverture de la bibliothèque de ladite Cour, le lundi 25 mars 2024, à 9 heures précises.

Fait à Brazzaville, le 15 mars 2024

Le Secrétaire général,



ITOUA Gilbert./-

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L’agence d’information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N’Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONCERT

La Francophonie en musique avec Jessy B, Wayé et Zao

Dans le cadre de la semaine de la langue française et de la Francophonie, l'Institut français du Congo (IFC) et ses partenaires ont organisé une soirée spéciale avec les lauréats congolais du Prix Découvertes RFI de ces dernières décennies, le 15 mars à Brazzaville.

C'est sous la modération de l'humoriste congolaise et Prix RFI talents du rire 2023, Stéphanie Bluetooth, que s'est déroulée la soirée musicale qui a vu défiler tour à tour les artistes Jessy B, Young Ace Wayé et le légendaire Zao ; respectivement Prix découvertes RFI 2023, 2020 et 1982. Des artistes confirmés qui ont su se démarquer par leur créativité, leur originalité et leur engagement artistique en vue de positionner le talent congo-

prête. Avec sa voix grave, son talent pour le rap et ses textes constructifs, elle a démarré cette soirée avec son titre « Dégât na dégât ». Rayonnante avec un flow débordant, elle a par la suite interprété d'autres de ses morceaux comme « Joli bébé », « Biso »... Se positionnant aujourd'hui comme l'une des étoiles de la musique urbaine au Congo, Jessy B a remercié les organisateurs pour cette soirée ainsi que le public qui a répondu



sentiellement passer au peigne fin maux et dérives de la société. C'est, d'ailleurs, pour cela que jeunes et adultes saluent sa musique comme l'on a pu le remarquer à l'IFC. Entre beats au rythme dansant et des paroles éducatives, Wayé a fait passer un bon moment au public qui l'a accompagné durant toute sa prestation en chantant avec lui ses titres tels « Taxi », « Mbokanini », « Demain sera meilleur » et « Soulard ». Comme message particulier, il a invité les autorités présentes, notamment les ambassadeurs de France, Claire Bodonyi; de Belgique, Jean-Paul Charlier; et d'Allemagne Wolfgang Klapper, à soutenir davantage les artistes congolais qui regorgent énormément de talents.

Comme à l'ouverture, la clôture également a été riche en ambiance avec le légendaire Zao Casimir qui, malgré le fait d'être une victime d'AVC, n'a pas perdu sa fibre artistique. « Wele » et « Ancien combattant » sont les deux titres qui ont replongé le public dans la nostalgie musicale avec cet artiste qui a fait le beau temps du Congo dans les années 1980 et même aujourd'hui, en dépit du temps passé.

Pour rappel, la célébration de la semaine de la langue française et de la Francophonie par l'IFC et ses partenaires se terminera le 19 mars autour du concours de dictée après la tenue du tournoi de scrabble, le 16 mars.

Merveille Jessica Atipo



lais sur l'échiquier international. Née le 17 juin 2002 à Brazzaville, Jessica Diatsona Biggerman aka Jessy B est à la fois auteure-compositrice et inter-

présent à cette invitation. Le deuxième à enflammer la salle Savorgnan de l'IFC a été Young Ace Wayé. Vibrer au rythme de ses singles, c'est es-



MUSIQUE

La deuxième édition de "Rumba jungle" prévue à Owando

Organisée par l'association Lumières d'Afriques que préside Ferréol Constant Patrick Gassackys, la deuxième édition de "Rumba jungle" aura lieu du 28 au 31 mars à Mombo beach, un site touristique situé à Owando, chef-lieu du département de la cuvette.

Événement culturel de référence, "Rumba jungle" est un concept propre à l'association Lumières d'Afriques du député Ferréol Constant Patrick Gassackys. Ce concept a été créé pour célébrer l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Si pour sa première édition l'événement a rendu hommage au journaliste Mfumu Fylla Saint-Eudes, Edo Ganga, l'un des co-fondateurs des mythiques orchestres OK Jazz de Kinshasa et les Bantous de la capitale de Brazzaville, ainsi qu'à Paul Kamba considéré comme pionnier de la rumba congolaise sur la rive droite du fleuve Congo, pour la deuxième édition, "Rumba jungle" rendra un hommage déférent au mécène notoire et réputé connaisseur de la rumba congolaise, Jean Bruno Thiam, ambassadeur itinérant auprès du chef de l'État.

Au programme de cette deuxième édition, la musique et la danse avec sur scène, successivement, Sam Mangwana, Roga-Roga, Diane Moukayat et Bana Poto-Poto, Jamaïtha Inanga, Afara Tséna, Mombo la Celeçao ; la sape avec les sa-

peurs d'Owando et d'autres en provenance de Brazzaville ainsi que des conférences-débats autour du thème « Les actions consécutives à l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité ». Vont intervenir, Obambé Ngakosso, Charles Bouetoum-Kiyindou, Médard Milandou et Blaise Ambéto, avec pour modérateur Ferréol Constant Patrick Gassackys. Le plateau au cours de ces conférences-débats sera animé par les présentateurs Privat Tiburce et la marquise Adrienne Gogo.

La partie touristique sera diverse et variée avec la pêche, le jet-sky, les excursions sur Otendé, Makoua, etc. Selon Ferréol Constant Patrick Gassackys, le concept "Rumba jungle", c'est pour magnifier l'environnement et honorer les anciens. Et l'artiste musicien Sam Mangwana d'ajouter : « La rumba, c'est une invention classique qui restera parce que c'est une vie qui s'est enrichie de beaucoup de tendances du monde tout en gardant l'âme bantoue ».

Bruno Zéphirin Okokana



Ferréol Constant Patrick Gassackys, organisateur de "Rumba jungle"/DR

JEUX AFRICAINS D'ACCRA

Le Congo affronte l'Ouganda en demi-finales

Les Diables rouges des moins de 20 ans vont affronter, le 19 mars à Accra, au Ghana, les juniors ougandais en demi-finales du tournoi de football des 13^e Jeux africains. L'enjeu : une qualification pour la finale que le Congo n'a plus jouée depuis sa victoire à Brazzaville en 1965 lors des premiers Jeux.

Les Congolais sont au Ghana pour écrire une nouvelle page de l'histoire de leur football. Ils sont donc à deux matches pour glaner la prestigieuse médaille. Le premier obstacle se nomme l'Ouganda, première du groupe B après avoir battu le Nigeria 2-1 et le Sénégal 1-0.

« *Etre deuxième du groupe n'est pas une faiblesse. Les demi-finales sont une forme de finale. Elles ne se jouent pas mais se gagnent. La première place des Ougandais ne nous effraie pas* », a répondu Clément Massamba, le sélectionneur des Diables rouges, à la conférence de presse d'après match contre la Gambie considéré comme une finale du groupe A. L'équipe congolaise qui

n'avait pas jusqu'alors encaissé de but a été soumise à une rude épreuve quand la Gambie a marqué contre le cours de jeu. Ironie du sort, c'est un joueur congolais qui a détourné le ballon dans ses propres filets sur un corner entrant.

Peu avant cette ouverture du score, les meilleures occasions étaient congolaises mais Mignon Koto manquait à chaque fois le dernier geste. Inno Jospin Loemba manquait de réalisme sur sa frappe repoussée par la barre transversale. Au terme de la première période, le Congo était virtuellement

éliminé et la Gambie qualifiée parce que le Ghana faisait le boulot face au Bénin sur l'autre terrain, 1-0. Le staff technique a dû s'appuyer sur l'élimination des Diables rouges seniors par la Gambie lors des éliminatoires de la dernière Coupe d'Afrique des nations pour booster la détermination des joueurs. L'attaque congolaise, pointée du doigt lors des deux premières sorties, respectivement contre le Ghana et le Bénin, a pris cette fois-ci les choses en main. Les étoiles se sont alignées pour les moins de 20 ans congolais quand Djolyv

Moukoubu catapulte de la tête le ballon dans les filets, à la 61^e minute.

Comme un symbole, Dechan Moussavou, le Congolais le plus en forme de cette rencontre, a fait le break à la 89^e minute. La messe a été dite pour les Gambiens qui terminent la compétition avec un petit point pris face au Bénin.

Le Congo jouera donc les demi-finales, une étape qu'il avait atteinte lors des 11^e Jeux africains de 2015 à Brazzaville avant de manquer de justesse la médaille de bronze. Pour l'ensemble de son œuvre, le Congo a les moyens

d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Le staff technique y croit.

« *Il fallait gagner parce que nous ne pouvons pas supporter suivre les demi-finales et la finale à Brazzaville. Nous devons jouer pour la médaille d'or* », a commenté Clément Massamba, à la conférence de presse d'après match. Et d'ajouter : « *Une grande équipe c'est d'abord une bonne défense. C'est une marque des équipes qui connaissent jouer la compétition. On avait des difficultés sur le secteur offensif. On a enfin marqué des buts. On va continuer à travailler en réorganisant notre défense. Pour relever le défi, il fallait corriger cette faiblesse de perdre les matches à la dernière minute.* »

James Golden Eloué

« Il fallait gagner parce que nous ne pouvons pas supporter suivre les demi-finales et la finale à Brazzaville. Nous devons jouer pour la médaille d'or »

FOOTBALL

La fédération offre des vivres et non-vivres au centre de formation Acafet

En réponse à une demande d'accompagnement adressée depuis quelques semaines par l'administrateur général du centre Académie football études (Acafet) Jean-Jacques Ndomba, le général Paul Victor Moigny, le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean Guy Blaise Mayolas, lui a symboliquement remis, le 16 mars, à Brazzaville une gamme de produits sportifs et alimentaires.

Le don est essentiellement composé de vivres et du matériel sportif. On y trouve des lots de maillots, cinquante-deux ballons, des boîtes de conserve, des pâtes, des sacs de riz, des bidons d'huile, du poisson, des jus ainsi que des produits congelés et autres. C'est, en effet, la réponse au courrier que ce centre avait adressé à la Fédération.

À l'égard des responsables du centre, le président de la Fécofoot a signifié que ce geste s'inscrit dans le cadre de la gestion équitable du football congolais, rappelant que les centres fournissent un travail de fond dans la formation des jeunes. Selon Jean Guy Blaise Mayolas, les autres centres bénéficieront également de ce geste de soutien. Un tournoi des centres de formation



La remise du don Acafet

« En tant que gestionnaire du football congolais, la Fécofoot accompagne les centres puisqu'ils forment nos futurs joueurs. Nous allons accompagner toutes les académies car c'est un travail qui se fait au fur et à mesure »

est, d'ailleurs, à l'étude au niveau de la fédération. « *En tant que gestionnaire du football congolais, la Fécofoot accompagne les centres puisqu'ils forment nos futurs joueurs. Nous allons accompagner toutes les académies car c'est un travail qui se fait au fur et à mesure* », a-t-il indiqué.

Le responsable du centre, saluant le geste de la fédération, a plaidé pour l'unité afin de poursuivre la gestion du football congolais. Il a signifié que ce don va soulager les élèves inscrits à cette académie. Après deux ans de fonctionnement, ce centre de formation de football compte 105 pensionnaires en son sein. Ces premiers produits seront bientôt lancés sur les différents terrains.

Rude Ngoma

HUMEUR**Des locataires désabusés par certains logeurs !**

Sauf dans certains cas, des logeurs d'aujourd'hui ont été à un moment donné de leur vie des locataires. Mais le constat qui se fait aujourd'hui est que nombreux d'entre eux narguent sans merci leurs locataires sans aucun sentiment de sympathie ou d'altruisme.

Constatez avec nous que la trajectoire est la plus souvent construite comme suit : logé-logé-locataire-locataire-propriétaire d'un loyer. Cela revient à dire qu'au commencement, on est soit sous logé par un parent ou un ami, ensuite, on décide de le quitter pour aller louer et enfin si l'on s'arme de certaines potentialités socio-matérielles, l'on peut devenir ipso facto aussi propriétaire d'une parcelle, c'est-à-dire logeur. Bref, on ne naît pas logeur mais on peut le devenir dans certaines circonstances. Alors, pourquoi les logeurs d'aujourd'hui narguent sans manière aucune leurs locataires au su et au vu de tous ?

Et pourtant, une familiarité devrait naître entre les locataires et leurs logeurs, car en plus du côté commercial, le locataire est aussi cette personne qui, d'emblée, peut subvenir à d'autres besoins sociaux de son logeur car la parenté est déjà tissée. Cette parenté ferait que le logeur devrait traiter avec des égards son locataire.

Récemment, un locataire a été déguerpi à Pointe-Noire en pleine pluie. Ni le chef de bloc, ni celui du quartier n'ont pu arrêter l'agissement inhumain du logeur qui le chassait pour avoir totalisé deux mois sans payer, alors qu'il a déjà totalisé deux ans dans la parcelle et s'était toujours acquitté régulièrement de son loyer. Quelle méchanceté !

Ce qui s'est passé à Pointe-Noire n'est qu'un exemple parmi de nombreuses situations que vivent des locataires sur toute l'étendue du territoire national. Le locataire serait-il devenu « un objet » de toute maltraitance de la part des logeurs ? Peut-il y avoir un logeur sans locataires ? Qu'on veuille ou non, c'est quand même le locataire qui sort l'argent pour payer son loyer, donc paie le logeur. Mais l'agissement de nombreux logeurs est condamnable dans certaines mesures.

D'autres manifestent encore de la façon la plus criarde leur animosité vis-à-vis de leurs locataires en interdisant même à leurs visiteurs d'utiliser les sanitaires ou d'ouvrir le robinet pour prendre de l'eau. Encore que le nombre de tours aux sanitaires et au robinet est limité. Quel calvaire d'être locataire ! Pire, les prix du loyer augmentent sans sensibilisation, selon l'humeur du logeur.

Ceci étant, la douceur des locataires face aux logeurs n'a jamais été synonyme d'une faiblesse. C'est plutôt le « ciment » d'une véritable compréhension sociale. Le souhait serait que des logeurs cessent de traiter leurs locataires comme des piètres personnes. Allez-y comprendre !

Faustin Akono

NECROLOGIE

La direction générale des Dépêches de Brazzaville annonce à son personnel, amis et connaissances, le décès de l'agent Urbain Koundzala, survenue le 13 mars 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 175, rue Komono (Petit-Chose : rfc avenue Bobo) Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. Paix à son âme.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**Le Congo met l'accent sur la diversité**

Pour l'édition 2024, le Congo mettra en lumière la diversité et la vitalité de la Francophonie par l'organisation d'un événement programmé les 18, 19 et 20 mars dans l'amphithéâtre du ministère des Affaires étrangères, à Brazzaville.

Dans les pays francophones, mais aussi dans ceux où la langue française est moins répandue, la célébration de la Journée internationale de la Francophonie est devenue un rite annuel autour de la date du 20 mars. De ce fait, le Congo, sous le haut patronage du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, programmera des conférences, concours de dictée et de l'expression écrite.

Parmi les intervenants ayant déjà confirmé leur présence, le Pr Édouard Ngamounsika sur le thème « Etat actuel du français en République du Congo » ; le président directeur général Claude Wil-



frid Etoke pour parler de « L'entreprise congolaise dans l'espace francophone : expérience du Groupe Etoke » et Michel Djombo, « Exposé sur le patronat congolais dans l'espace francophone ». En ce qui concerne le sommet de la Francophonie, il se tiendra à Villers-Cotterêts, en France, et aura pour thé-

matique « Créer, innover, entreprendre en français ». Cette orientation souligne les multiples opportunités et le dynamisme de l'espace francophone, encourageant ainsi la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat comme leviers de création d'emplois pour la jeunesse.

Marie Alfred Ngoma

SEMINAIRE INTERNATIONAL

Le Mouvement des Avocats Panafricains (M.A.P.) et Le CABINET JUFI CONSULTING en collaboration avec la commission Nationale OHADA (Congo)

Sous la Direction scientifique du Professeur NDI AW DIOUF Professeur agrégé des facultés de droit, Rédacteur de l'AUPSRVE, Ancien Doyen de la Faculté de droit à l'Université Cheik Anta DIOP (Sénégal), Formateur des formateurs à l'ERSUMA

Thème :
LES INNOVATIONS DE L'ACTE UNIFORME OHADA PORTANT PROCÉDURES SIMPLIFIÉES DE RECOUVREMENT ET VOIES D'EXÉCUTION

04 ET 05 Avril 2024 8H À 17H

Modalités d'inscription :

Coût de la formation complète avec pause-café : 250.000 F CFA

Le nombre de place étant limité, le règlement doit nous parvenir avant le 25 mars 2024.

Mode de paiement : chèque par ordre de JUFI CONSULTING (Brazzaville-Pointe-Noire) ;

Par virement : Airtel money 05 749 15 17 ou Mobile money 06 901 90 06

Vous pouvez contacter :

À Paris : Maître Jacques Gobert EKANI, avocat à la Cour, Tél 0033610596066 / cabinetekani@gmail.com;

Maître Révolte ITSOUHOU MBADINGA, revolte.avocat@yahoo.fr

À Brazzaville, Maître Merlin BADZIO KELA, avocat à la Cour, merlin.badzio@gmail.com;

À Pointe-Noire, Maître Roland BEMBELLY, rolandbembelly@yahoo.fr 05 749 15 17 et 06 688 62 79

Principal intervenant

Monsieur **NDIAW DIOUF**, Professeur agrégé, Université Cheik Anta DIOP-Sénégal ;

Modérateurs

Monsieur **Médard BACKIDI**, Docteur en droit, Ancien Directeur des études l'ERSUMA, formateur en droit OHADA ;

Monsieur **Roland BEMBELLY**, Avocat à la Cour -Formateur en droit OHADA, Docteur en droit et enseignant à l'Université Marien Nguabi

**A l'auditorium du ministère des Affaires étrangères
Boulevard Alfred RAOUL-Brazzaville-République du Congo**

COMMÉMORATION

Les actions humanitaires d'Edith Lucie Bongo Ondimba saluées

A l'occasion du triste anniversaire du décès de l'ancienne première dame du Gabon, Edith Lucie Bongo Ondimba, de nombreuses autorités congolaises et gabonaises ont effectué le déplacement d'Oyo, dans le département de la cuvette, pour aller lui rendre hommage.

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, père biologique de la défunte, et le président de transition au Gabon, Brice Clotaire Oligui Nguema, accompagnés de leurs épouses, ont déposé tour à tour, le 14 mars, les gerbes de fleur sur la tombe de l'ex première dame du Gabon, une femme d'action, une grande âme qui continue à susciter admiration.

Pour l'ambassadeur du Gabon au Congo, « la présence du président de transition, Brice Clotaire Oligui Nguema à Edou, pour la commémoration du quinzième anniversaire de la disparition du Dr Edith Lucie Bongo Ondimba, est une manière de célébrer les œuvres laissées par la défunte, non seulement au Gabon, mais aussi au Congo ».

« C'est un jour mémorable, un jour de recueillement, de souvenir à l'ancienne première dame du Gabon. C'est un sentiment de reconnaissance, de joie, en tenant compte de la présence d'une forte délégation du Gabon », a déclaré René Makongo.

De son Côté, la ministre de la



Les couples présidentiels du Gabon et du Congo déposant les gerbes de fleur DR

Communication et des Médias du Gabon, Laurence Ndong, a fait savoir que faire le déplacement de Libreville à Oyo est un devoir, au regard des souvenirs qu'elle garde de l'ex première dame du Gabon.

« C'est un moment solennel et à la fois très triste pour nous, parce que le souvenir de Mme Lucie Bongo reste très présent dans

notre pays. Raison pour laquelle nous avons effectué ce déplacement. Ses œuvres parlent pour elle. C'était une femme d'action, elle a fait beaucoup de bonnes œuvres qui témoignent d'elle. Nous ressentons toujours le vide qu'elle a laissé dans nos cœurs et dans l'écosystème associatif gabonais et même dans la vie de la nation ga-

bonaise », a-t-elle dit.

Quant à la famille Bongo, elle s'est réjouie du recueillement. « La première dame du Gabon fut pour moi une tante, l'épouse de mon oncle. Je suis parmi ceux qui ont participé en premier lieu à leur mariage. Nous sommes très contents de venir nous incliner sur sa tombe, avec tout ce qu'elle a pu rendre

comme service : la fidélité, l'honnêteté, etc. »

La députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, pense qu'Edith Lucie Bongo est un exemple à suivre.

« Mes impressions de tristesse et de joie à la fois. Tristesse parce que nous avons perdu une grande dame de valeur. C'est un manque à la famille biologique et à tout le Congo. Les impressions de joie parce qu'elle nous a légué un héritage. Nous voulons profiter de cette commémoration pour léguer cet héritage aux générations futures, pour pérenniser ce qu'elle avait commencé de faire afin que la femme trouve en elle un modèle », a-t-elle déclaré.

Les associations qui se sont déplacées pour la circonstance n'ont pas tari d'éloges pour sublimer cette véritable icône de l'humanitaire. Pour elles, « c'est un recueillement de grande envergure au regard de la notoriété de cette grande dame que nous avons eu l'insigne honneur de connaître ».

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Et le tourisme s'imposa ...

Ce qui ressort à l'évidence des deux grands Salons qui viennent de se tenir à Berlin et à Paris, pays phares de l'Europe, est bien le fait que dans le monde actuel et en dépit des menaces qui pèsent sur la paix, le tourisme s'impose aujourd'hui comme l'un des atouts majeurs que détient le Congo, ou plus exactement le bassin du Congo dans sa totalité. Près de deux semaines durant, en effet, Brazzaville a occupé le devant de la scène grâce aux très remarquables et très vivants stands que la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, avait créés puis animés avec son équipe.

Longtemps considéré sur les cinq continents de la planète Terre comme une activité si-

non secondaire du moins très commerciale et donc peu stratégique, le tourisme devient lentement mais sûrement l'un des moteurs, sinon même le principal moteur de la protection de la nature et donc de notre espèce humaine. En témoigne avec une force particulière la place qu'occupent désormais chez nous, sur ce terrain, les gorges de Diosso, la réserve de Lesio Luna, le parc national de Nouabale-Ndoki, les chutes de Loufoulakari, le parc d'Odzala-Kokoua ... Mais en témoigne aussi l'action que mène le Congo pour faire précisément de l'immense espace géographique dont il occupe le centre l'un des axes majeurs de la protection de la nature, action dont le récent sommet sur les trois principaux bassins fluviaux de la planète qui s'est tenu à Kintélé,

dans la banlieue de Brazzaville, a démontré l'efficacité.

Ce qu'il faut retenir des Salons de Berlin et de Paris est bien le fait que l'industrie touristique entendue dans son sens le plus large prend de façon de plus en plus claire une place majeure dans la préparation de l'avenir de la communauté humaine. Attirant des foules de plus en plus jeunes, actives et passionnées, elle redonne de l'espoir à celles et ceux, très nombreux, qui pensaient inévitable et irréversible la dégradation de la nature. En ont apporté la preuve les foules qui se sont déplacées ces dernières semaines dans les deux capitales européennes pour visiter les stands et échanger. Avec la projection d'images, de sons, de dialogues qui plaçaient la nature au cœur de ces rencontres.

Qu'il nous soit permis d'écrire en conclusion de cette Réflexion qu'en associant au sein du même ministère la Culture, les Industries culturelles, le Loisir et le Tourisme, le président Denis Sassou N'Guesso a clairement marqué l'importance que ces activités nationales jouent dans la position occupée par le Congo au sein de la communauté internationale. Une importance que les années, les décennies à venir ne pourront que renforcer car l'Afrique centrale, le bassin du Congo occuperont une place de plus en plus importante dans la recherche de réponses positives aux problèmes que va devoir résoudre l'humanité pour préserver l'immense nature qui l'entoure.

Jean-Paul Pigasse